



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

taux

Question écrite n° 45607

Texte de la question

M. Daniel Boisserie appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur l'application du taux réduit de TVA. En cas de sous-traitance, les travaux facturés par le ou les sous-traitants du maître d'oeuvre relèvent du taux normal de la taxe. Il lui demande de bien vouloir lui faire connaître les raisons pour lesquels les sous-traitants ont été exclus de l'application de la TVA à taux réduit.

Données clés

Auteur : [M. Daniel Boisserie](#)

Circonscription : Haute-Vienne (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 45607

Rubrique : Tva

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 1er mai 2000, page 2674